



Montreuil, le 19 janvier 2018

## **Vous attendiez la catégorie A ? Vous avez le RPO !**

**C'est par le biais d'une formidable note pleine « d'auto satisfaction » que le Directeur de l'administration pénitentiaire vient d'annoncer le déploiement du référentiel des pratiques opérationnelles (RPO1) dans les services.** Travail présenté comme exemplaire, collaboratif, auquel chacun a pu participer, personnels comme organisations syndicales. Exemplarité qui a abouti à ce que l'essentiel des propositions constructives formulées par la CGT insertion probation soit balayé d'un revers de main par l'administration. **Travail, tellement loué et attendu par la profession que seule une des 4 organisations syndicales représentative a émis un vote favorable...**

Ce déni du dialogue social passé, l'administration entend maintenant mettre en œuvre ce référentiel des pratiques opérationnelles au plus vite. Appellation trompeuse s'il en est puisqu'il ne s'agit en aucun cas d'un recueil de nos pratiques existantes mais bien au contraire d'une véritable modification de nos pratiques ! **Si le RPO1 comprend des avancées remarquables, notamment en se référant aux Règles Européennes de la Probation quant aux savoirs êtres nécessaires dans notre profession, il a le défaut majeur de nier l'activité quotidienne des professionnels.**

L'histoire de nos services ne débute pas avec le RPO1, les méthodologies utilisées depuis des années au quotidien devaient nécessairement être reconnues dans ce document, avant de s'ouvrir à de nouveaux concepts. En érigeant la méthodologie RBR (Risques Besoins Réceptivité) comme la seule et unique référence théorique devant être pratiquée, parce que soi-disant la seule et unique répondant aux préconisations des REP (ce qui est faux!), **l'administration pénitentiaire a fait un choix idéologique mais certainement pas scientifique, contrairement à ce que l'on nous martèle depuis 3 ans.**

La sortie de ce RPO1 au moment précis où toute la profession n'attend que la mise en œuvre de la réforme statutaire démontre une nouvelle fois la déconnexion totale de la DAP avec les terrains, persuadée que ce guide du petit bricoleur est attendu impatientement par des personnels en perdition !

**SI LES PERSONNELS SONT PERDUS**, c'est bien en raison des charges et des conditions de travail qui entraînent trop souvent des organisations de service répondant uniquement à une logique de flux et au sein desquelles le sens de notre intervention est totalement dilué.

**SI LES PERSONNELS ATTENDENT UNE CHOSE**, c'est bien l'application de la réforme statutaire leur permettant d'accéder à la catégorie A ! **SI LES PERSONNELS ATTENDENT UNE CHOSE**, c'est bien le respect de la parole d'Etat !

Contrairement au RPO qui est un déni du dialogue social et un déni de nos pratiques professionnelles, **la réforme statutaire, quant à elle, est une véritable reconnaissance de ce que sont et ce que font les CPIP, accordée au regard des compétences des professionnels et des évolutions législatives auxquelles ils ont dû faire face depuis 2010 !**

**Les personnels des SPIP investis dans leur mission de service public exigent la mise en œuvre de la réforme statutaire obtenue de longue lutte !**

**La CGT insertion probation appelle les personnels à manifester pour la reconnaissance de leur engagement, leurs responsabilités et leur expertise !**

**Mobilisons-nous : Rendez-vous à Paris le 1<sup>er</sup> février à 13h de Matignon, à l'Élysée en passant par Vendôme !**

**CGT Insertion Probation**

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>